

Procès-Verbal
Conseil municipal
du 26 janvier 2024
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczynski	P	Claude Trincat	E	Eric Vallier	E

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Pouvoirs : Pouvoir de Claude Trincat est donné à Patrick Beaufiles

Public : 0 personnes

Début de la réunion : 10h10

Fin de la réunion : 12h00

Le conseil municipal débute :

M. Le Maire étant excusé, Mme Jacqueline Bonato, 1^{ère} adjointe, préside la séance.

Une demande de rajout de délibérations est faite :

- Utilisation du foyer multi activités
- Travaux Reymondins et Clavelière

Claude Trincat refuse, donc est contre le rajout de délibération, considérant que tout le monde devrait être au courant.

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023 est lu en début de séance pour approbation.

Vote :

Abstention pour absence : Patrick Beaufiles

Contre : Claude Trincat

Le conseil municipal adopte le compte-rendu du 18 décembre 2023.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Autorisation signature devis prestations informatiques
- 2 – Renouvellement contrat agent contractuel
- 3 – Location local Multi activités (délibération rajoutée)
- 4 – Travaux Reymondins et Clavelière (délibération rajoutée)

Divers

1 – Autorisation signature devis prestations informatiques

Dossier suivi par Eric Vallier et Jacqueline Bonato

Un contrat avec la société BIOLOSTAT pour la maintenance, la mise à jour du système et l'assurance d'une réponse rapidement en cas de problème informatique est établi pour un montant de 1 800 € HT / an pour les prestations courantes.

Le contrat ne comprend pas la fourniture et l'installation de nouveaux matériels. Cela fera l'objet de devis séparés.

Abstention : Claude Trincat

Délibération adoptée à la majorité pour la signature du contrat.

2 – Renouvellement contrat agent contractuel

Dossier suivi par Eric Vallier et Jacqueline Bonato

A compter du 1^{er} février 2024, renouvellement du contrat de l'agent administratif d'accueil du point Relais Infos de la commune.

Contrat est à renouveler pour 1 an (mais possibilité de départ en retraite avant la fin de l'année).

Contre : Claude Trincat

Délibération adoptée à la majorité

3 – Utilisation du foyer multi activités

A la demande d'un groupe de Chasseurs, un contrat de mise à disposition ponctuelle du foyer multi activités pour un montant de 500€ par saison a été rédigé entre les responsables du groupe et la commune. Le local mis à disposition devra exclusivement être affecté par le preneur pour l'organisation de la chasse, lecture des consignes de sécurité, débriefing en fin de chasse, etc. Toutes les matières dangereuses sont interdites. Contrat d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Contre : Claude Trincat, car contre le rajout d'une nouvelle délibération le jour du conseil municipal.

Délibération reportée au prochain Conseil Municipal.

4 – Travaux d'amélioration des accès aux Reymondins et la Clavelière

Dossier suivi par Daniel Martin

Les travaux envisagés consistent au relèvement du pont d'accès aux Reymondins de 1,80m sans élargissement et la remise en service du chemin de liaison entre la Clavelière et les Reymondins.

Pour ces travaux un devis de 196 243 € HT est présenté.

Une demande de subvention espérée entre 40% et 45% sera faite.

Contre : Claude Trincat, car contre le rajout d'une nouvelle délibération le jour du conseil municipal.

Délibération reportée au prochain Conseil Municipal.

Divers

Olympiade Inter villages Trièves

Dossier suivi par François Sroczynski et Marie Pierre Joubert

Suite à la réunion du 22 janvier à Mens, et sur proposition de Mens.

Le 1er juin 2024, il sera organisé une journée sportive non compétitive, 2024 étant une année olympique, un concours inter villages à Mens (équipes mixte, jeunes, enfants, adultes) et terminer cette journée conviviale par un repas festif (genre gaulois).

Prochaine réunion prévue à Mens le 4 mars 2024

Lagunage (bathymétrie : mesure des profondeurs)

Dossier suivi par Daniel Martin

Constats : entre 15 et 40 cm de boue dans le bassin, selon l'endroit.

Les prélèvements sont en cours d'analyses.

Estimation de la superficie nécessaire au volume à épandre sur du terrain agricole labourable non bio est estimée à 30 ha.

La recherche de terrains est en cours.

Remerciements

Le club de tarot remercie la municipalité pour le prêt de la salle du conseil municipal pour 4 séances par an.

Gîte communal

Dossier suivi par Jacqueline Bonato et Daniel Martin

Une visite de la commission sécurité est prévue le mercredi 21 février à 10h00.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil Municipal le lundi 26 février 2024 à 20h00 dans la salle du Conseil Municipal.

Compte-rendu

Établi par Marie-Pierre Joubert et Jean-Noël Bouvier

Validé au Conseil Municipal du 26 février 2024